

### L'ONCTION DE L'ESPRIT

*"Tu oins d'huile ma tête" (Psaumes 23:5)*

Verser de l'huile sur la tête semble très éloigné du métier de berger, mais en réalité, ce n'est pas le cas. Depuis des siècles, les bergers ont pour coutume de verser de l'huile sur la tête de leurs moutons, en particulier à la fin de la journée ou lorsqu'ils sont fatigués par le voyage. Pour les moutons, c'est un service bienvenu et rafraîchissant que leur rend le berger. Cette coutume illustre magnifiquement l'attention que notre Grand Berger nous porte et les bénédictions qu'il nous accorde.

Dans les Écritures, l'huile est utilisée comme symbole du Saint Esprit, la puissance et l'influence invisibles de Dieu (Actes 10:38). L'huile d'onction versée sur la tête des grands prêtres d'Israël préfigurait l'onction de Jésus par le Saint Esprit. L'apôtre dit de lui qu'il a été oint « *avec l'huile de joie, au-dessus de ses compagnons* » (Hébreux 1:9). Paul parle également de l'onction que nous avons reçue de Dieu, tandis que Jean y fait référence comme à une « onction du Saint » (2 Corinthiens 1:21 ; 1 Jean 2:20).

Le terme « onction » - dérivé d'un mot grec signifiant « enduire ou froter d'huile, consacrer » - suggère la lubrification et la douceur, ce qui fait également allusion à l'huile comme symbole du Saint Esprit et de ce qu'il accomplit dans nos vies.

Dans cette leçon rapportée dans le Psaume 23, nous pourrions considérer David comme représentant toute la classe du Christ, auquel cas sa tête représenterait Jésus, notre Tête (Colossiens 1:13,18). L'expression « *Tu oins d'huile ma tête* » indique ce qui est clairement enseigné ailleurs dans la Bible, à savoir que l'onction du Saint Esprit est d'abord venue sur la Tête du corps de Christ, et que depuis la Pentecôte, elle n'a été reçue par les différents membres du corps qu'en vertu du fait qu'ils sont considérés comme membres de son corps. Nous pouvons donc dire en toute vérité à Jéhovah, notre Grand Berger : « *Tu oins ma tête* », Jésus-Christ. C'est de Jésus, qui est maintenant notre « bon berger », que cette onction nous est parvenue (Jean 10:11, 14). Ainsi, nous nous réjouissons des bénédictions qui découlent de l'onction du Saint Esprit que nous avons reçue.

Si l'onction originelle du Saint Esprit a été donnée à Jésus, chaque membre de son corps symbolique reçoit la même onction, car cette « huile de joie » emblématique coule de la Tête et recouvre tout le corps. En lien avec cela, l'un des principaux

enseignements bibliques associés à l'onction de l'Esprit est la mission divine de servir. La prophétie d'Ésaïe 61:1-3 s'y rapporte et indique que tous les disciples du Christ sont oints pour « prêcher la bonne nouvelle » et ainsi « panser les cœurs brisés ».

Cette autorité divine de représenter Dieu sur la terre s'accompagne également d'une merveilleuse assurance d'acceptation et d'approbation divines. De ce point de vue, l'onction du Saint Esprit illustre l'idée de réconfort. En effet, Jésus a qualifié le Saint Esprit de « Consolateur » que le Père donnerait, « l'Esprit de vérité », qui guiderait ses disciples « dans toute la vérité » (Jean 14:16, 17, 26 ; 15:26 ; 16:7, 13).

Le Saint Esprit était un grand réconfort pour Jésus, notre Chef. Lorsqu'il vint sur lui au moment de son baptême, il entendit la voix de son Père céleste venant du ciel, qui disait : « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection* » (Matthieu 3:17). Quel plus grand réconfort pourrait-on donner à quelqu'un que d'être assuré de sa filiation divine ? Cette assurance donna au Maître la force nécessaire pour traverser les épreuves qu'il était appelé à subir. Quarante jours plus tard, lorsque Satan remit en question la filiation du Maître, Jésus put lui résister et le fit, car il n'avait aucun doute dans son esprit quant à sa position auprès de son Père

céleste. De plus, lorsque l'onction du Saint Esprit descendit sur Jésus, elle l'éclaira sur les desseins de son Père et sur le rôle qu'il devait jouer dans ceux-ci. « *Les cieux lui furent ouverts* » (verset 16).

Grâce au Saint Esprit, Jésus a été guidé et fortifié à chaque étape du chemin étroit qu'il a parcouru. Puisqu'il est notre Chef, les mêmes bénédictions réconfortantes du Saint Esprit qui l'ont rempli de joie seront également notre part quotidienne. Jésus a en effet promis qu'il donnerait sa paix à ses fidèles disciples (Jean 14:27). Cette paix est une partie importante du réconfort qui nous vient par le Saint Esprit. La Bible nous donne de nombreuses assurances qui nous apportent confiance, courage et paix, malgré les difficultés du chemin que nous parcourons en suivant les traces du Maître (Éphésiens 3:11,12 ; Psaumes 31:24 ; Philippiens 4:7).

Le chapitre 8 de l'épître aux Romains présente un résumé très intéressant des bénédictions qui nous sont accordées en tant que disciples de Jésus oints par l'Esprit. L'apôtre aborde le sujet en écrivant : « *Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, [...] qui ne marchent pas selon la chair, mais selon l'Esprit* » (v. 1, 4). Remarquez que Paul parle ici de ceux qui sont « en Jésus-Christ ». Cela signifie que Jésus-Christ est leur Chef, celui sur qui a été répandue l'onction du Saint Esprit. Pour ceux qui

l'ont comme Chef, il n'y a pas de condamnation de la part du Père céleste si, comme le dit Paul, *«ils ne marchent pas selon la chair, mais selon l'Esprit»*.

Ici, comme dans pratiquement tous les cas de promesses de Dieu, il y a une condition attachée à leur accomplissement, qui doit être remplie par une obéissance fidèle afin que l'assurance de la promesse nous appartienne véritablement. En effet, être assuré que nous sommes approuvés devant notre Père céleste, qu'il n'y a aucune condamnation pour nous, est vraiment une bénédiction rare. Nous avons appris par l'expérience, l'observation et le témoignage des Écritures qu'*« il n'y a point de juste, pas même un seul »* (Romains 3:10). Nous avons également appris que Dieu ne peut tolérer l'injustice sous aucun prétexte. Mais quelle merveilleuse grâce nous est offerte par Jésus-Christ, à nous qui sommes en lui et qui suivons les directives du Saint Esprit qui nous a touchés par son intermédiaire, et qui ne sommes pas condamnés !

Plus loin, au chapitre 8 de l'épître aux Romains, l'apôtre insiste encore plus fortement sur cette idée en disant : *« C'est Dieu qui justifie. Qui les condamnera ? Christ est mort, bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous ! »* (versets 33, 34). Quelle pensée

précieuse que celle selon laquelle, du point de vue de Dieu, il n'y a pas de condamnation pour le vrai chrétien. C'est le Père céleste, par l'œuvre rédemptrice de Christ, qui nous a justifiés gratuitement de tout péché. Quelle différence cela fait-il alors que quelqu'un d'autre, que ce soit le diable ou ses agents, prétende nous condamner ?

Cependant, cette condition « sans condamnation » dépend également de la présence du Saint Esprit en nous, c'est-à-dire du fait d'être rempli et guidé par l'influence et la puissance saintes de Dieu. *«Ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu»*, écrit Paul. Il explique ensuite que nous ne sommes *« pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en nous »* (versets 8 et 9). Cela signifie que nous pouvons plaire à Dieu si nous avons rempli les conditions. Ces conditions sont l'abandon total de notre propre volonté, une décapitation symbolique de nous-mêmes, l'acceptation du Christ comme notre Tête, puis la marche selon l'Esprit que nous recevons en étant en Christ (Apocalypse 20:4).

## **Les corps mortels ressuscités**

Paul écrit plus loin que *« si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous »* (Romains 8:11). Cette

résurrection de nos corps mortels est une revitalisation de ceux-ci pour le service du Seigneur. La chair déçue, par nature, n'est pas encline aux choses spirituelles et rechigne à être sacrifiée au service du Seigneur et de son peuple. Cependant, grâce à l'onction du Saint Esprit, reçue par l'intermédiaire de notre Tête, Jésus-Christ, nos corps sont « vivifiés », ou stimulés, pour servir les intérêts du dessein et du plan divins de Dieu. La chair peut devenir « lasse de bien faire », mais si nous continuons à marcher selon l'Esprit, elle sera ravivée, tout comme les brebis, fatiguées à la fin de la journée, étaient rafraîchies lorsque le berger oignait leur tête d'huile (Galates 6:9).

L'apôtre poursuit : « *Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu* » (Romains 8:14). C'est lorsque Jésus a été oint par le Saint Esprit qu'il a entendu le message rassurant de son Père céleste : « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé* ». De même, aujourd'hui, si nous sommes « en Jésus-Christ » et que nous marchons selon l'Esprit par lequel il a été oint, nous avons l'assurance que nous sommes aussi « *fils de Dieu* ». Cet Esprit que nous avons reçu, explique Paul, n'est pas un Esprit « *de servitude pour être encore dans la crainte* », mais un Esprit qui nous permet d'appeler Dieu « *Abba, Père* » (v. 15).

*« L'Esprit lui-même », poursuit Paul, « rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être aussi glorifiés avec lui »* (versets 16, 17). Combien précieux est ce témoignage, ce « témoignage » du Saint Esprit que nous sommes enfants de Dieu. Mais notez à nouveau la condition. Ce témoignage béni de l'Esprit ne nous est donné que *« si nous souffrons avec lui »*.

Le point de vue scripturaire à ce sujet est facile à comprendre. L'apôtre Pierre explique que l'action du Saint Esprit - dans l'esprit des prophètes de l'Ancien Testament - les a amenés " *à sonder l'époque et les circonstances marquées par l'Esprit de Christ qui était en eux et qui attestait d'avance les souffrances de Christ et la gloire qui devait suivre* » (1 Pierre 1:11).

Tout au long de son épître, Pierre indique clairement que les membres du corps de Christ participent à ces souffrances annoncées. C'est donc cela que Paul avait à l'esprit lorsqu'il a écrit que le Saint Esprit rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu, *« si toutefois nous souffrons avec lui »*. Autrement dit, si nous sommes en Jésus-Christ et que nous participons à ses souffrances en donnant notre vie au service



divin, alors le témoignage du Saint Esprit à travers les écrits prophétiques de l'Ancien Testament s'applique à nous. Ainsi, nous avons l'assurance que, comme Jésus, nous sommes enfants de Dieu et, si nous sommes fidèles, cohéritiers avec lui dans le glorieux royaume de bénédictions à venir (Matthieu 6:10).

Pierre nous rappelle que le Saint Esprit, par l'intermédiaire des prophètes, a non seulement rendu témoignage des souffrances du Christ, mais aussi de la « *gloire qui devait suivre* ». Conformément à ce témoignage, Paul écrit : « *J'estime que les souffrances du temps présent ne sauraient être comparées à la gloire à venir qui sera révélée pour nous* » (Romains 8:18).

« *Aussi la création* », explique Paul plus loin, « *attend-elle avec un désir ardent la révélation des fils de Dieu* » (verset 19). Il suffit de réfléchir aux nombreuses prophéties sur la gloire du royaume que l'on trouve dans l'Ancien Testament et de noter les nombreuses promesses sur la manière dont cette gloire se manifesterait pour le bien de toutes les familles de la terre, pour nous faire aspirer au temps à venir où, avec tous les fils de Dieu, nous aurons le privilège de manifester la gloire de Dieu pour la joie éternelle de toutes les nations.

## "Toutes choses concourent"

Ceux qui, par la consécration et l'acceptation de Dieu, sont venus à Christ et marchent selon l'Esprit Saint par lequel ils ont été oints, ont l'assurance d'avoir été « *appelés selon son dessein* ». À propos de ceux qui ont été ainsi appelés, Paul écrit : « *Nous savons que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu* » (Rom. 8:28) Cependant, il faut une foi solide pour en être assuré en tout temps et en toutes circonstances.

En repensant à l'illustration du berger et des brebis, nous pouvons imaginer la difficulté qu'auraient les brebis – si elles étaient capables de raisonner sur la question – à comprendre en quoi certaines des expériences de la journée leur seraient bénéfiques. Si le berger devait les conduire à travers un désert aride pour atteindre des pâturages verdoyants au-delà, ou peut-être franchir des cols montagneux escarpés pour trouver des eaux rafraîchissantes, il serait difficile pour les brebis de comprendre la nécessité des épreuves ainsi imposées. Pourtant, quelle que soit la difficulté du chemin, le berger en comprendrait la nécessité ; et si les brebis pouvaient saisir cette pensée, elles sauraient que « toutes choses » concourent à leur bien ultime.

Grâce à la foi, nous sommes capables de comprendre ce que les brebis ne pouvaient pas saisir, à savoir que toutes les expériences à NOVEMBRE- DECEMBRE 2025

travers lesquelles notre Bon Berger nous conduit sont pour notre plus grand bien et notre bien-être éternel. « Nous le savons », a écrit Paul. La raison pour laquelle nous le savons est que nous avons reçu l'onction du Saint Esprit. Sous son influence bénie, nous avons été éclairés pour comprendre quelque chose de la signification des épreuves du chemin étroit. Nous pouvons être meurtris et fatigués par les difficultés du voyage, mais l'onction de notre Chef, qui nous est parvenue par lui, nous apaise et nous reconforte en nous faisant comprendre que toutes choses concourent à notre bien éternel.

Certaines de ces « *toutes choses* » sont bien sûr agréables et rafraîchissantes. Le Bon Berger nous conduit près des « eaux paisibles » et nous fait « *reposer dans de verts pâturages* » (Psaumes 23:2). Ces provisions bénies sont une joie pour toutes les brebis du Seigneur. Cependant, il existe d'autres expériences qui sont différentes. Dans celles-ci aussi, notre foi doit voir la valeur, afin que nous soyons rapprochés du Bon Berger et que nous réalisions plus pleinement notre dépendance à son égard. C'est dans cet esprit que Paul demande : « *Qui nous séparera de l'amour du Christ* », notre Bon Berger ? « La tribulation, l'angoisse, la persécution, la famine, la nudité, le péril, l'épée ? Comme il est écrit : « *À cause de toi, nous sommes mis à mort tout au long du jour ;*

*nous sommes considérés comme des brebis destinées à l'abattoir.* » (Romains 8:35,36)

Ici, l'apôtre a énuméré certaines des épreuves vraiment difficiles que traversent les brebis du Seigneur, mais elles ne doivent pas affaiblir notre confiance dans la sagesse et la tendre sollicitude de notre Bon Berger. Nous pouvons être *« considérés comme des brebis destinées à l'abattoir »*, et si nous pensions selon la chair, nous déciderions probablement, dans de telles circonstances, de cesser de suivre le Bon Berger. Cependant, dans la mesure où nous marchons *« selon l'Esprit »*, nous devons savoir que toutes les brebis du Seigneur doivent s'engager dans le sacrifice et le service. Tout comme Jésus lui-même, notre Chef, a été conduit par l'Esprit au sacrifice, jusqu'à la mort, c'est notre privilège, maintenant qu'il est exalté dans la gloire et qu'il est notre Bon Berger, de suivre les traces du sacrifice et du service qu'il a si clairement montrées par son exemple.

Ainsi, dans toutes ces choses, nous sommes *« plus que vainqueurs »*, remportant la victoire par la foi en Dieu, le Grand Berger ; par la foi en Dieu, le Fils unique, Jésus-Christ, le Bon Berger ; par la foi dans le dessein et le plan divins ; et par la foi que si nous accomplissons notre consécration avec obéissance, nous *« habiterons dans la maison du Seigneur pour toujours »*. (Romains 8:37 ;

Psaumes 23:6). Connaissant cette issue certaine de « *toutes choses* » qui concourent à notre bien, nous pouvons dire avec l'apôtre que nous aussi, nous sommes « *persuadés que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni les hauteurs, ni les profondeurs, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur* » (Romains 8:38,39).

Nous sommes donc très reconnaissants pour l'onction de notre Tête et pour le fait qu'en tant que membres de son corps, toutes les richesses de la grâce divine impliquées dans cette onction nous ont été données. « *Il ne refuse aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité* » tant que nous nous confions en lui (Psaumes 84:11-13). Tous nos besoins seront comblés. La force nous sera donnée par l'Esprit de puissance (2 Timothée 1:7). Nous serons guidés dans la voie où nous devons marcher. Nous saurons que « *si Dieu est pour nous* », rien ni personne ne peut réussir contre nous, car il est plus grand que tous nos ennemis. (Romains 8:31 ; 1 Jean 4:4). En vérité, nous pouvons dire avec le psalmiste que, parce que notre Grand Berger a oint notre tête d'huile, notre « *coupe déborde* ». (Psaumes 23:5). 📖

